

BILLETTS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

500 francs BDF type 1968 « Pascal »

BDF196801

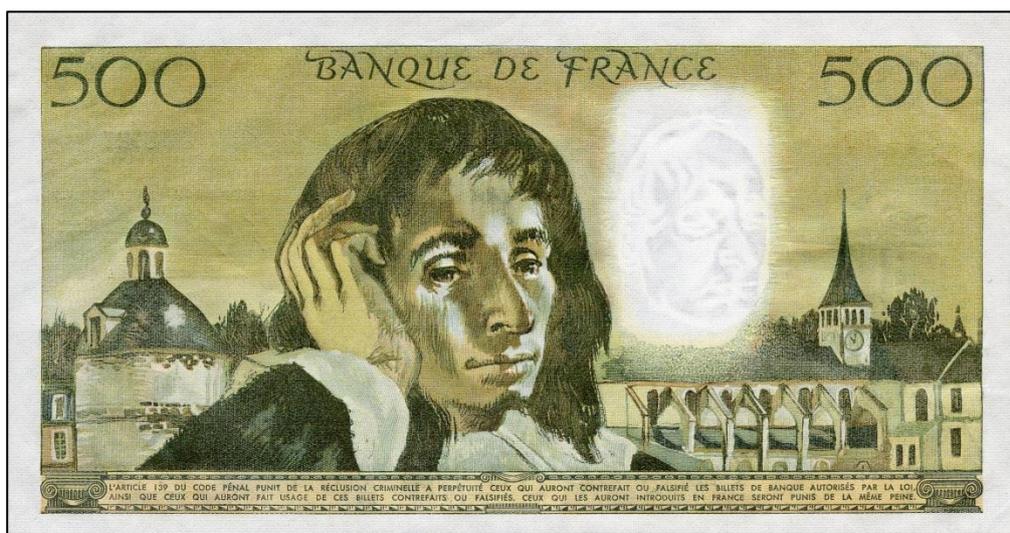
Recto



Filigrane
vu côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



| 1 ^{ère} autorisation de création de séries | Mise en circulation | Début du retrait | Privation du cours légal |
|---|---------------------|------------------|---------------------------|
| 4 janvier 1968 | 7 janvier 1969 | 22 mars 1995 | 1 ^{er} mars 1997 |

Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité

La création de cette coupure répond à une double préoccupation de la Banque de France : doter ses billets d'une nouvelle protection contre la reproduction photographique et moderniser leur graphisme. Le choix est ainsi fait d'une image monochrome en camaïeu de jaune (alors que les précédentes émissions s'efforçaient de représenter portraits et décors dans leurs multiples teintes naturelles) et d'une composition à la fois figurative et moderne (et non plus des visages et des arrière-plans dessinés fidèlement dans tous leurs détails). C'est dans cet objectif qu'elle s'est adressée à l'un des peintres français très actifs dans l'émergence d'une nouvelle peinture figurative à l'écart de l'art abstrait : Lucien Fontanarosa.

La multitude des nuances de jaune constitua effectivement un obstacle à la contrefaçon mais déclencha de nombreuses réactions du public jugeant bien morne ce nouveau billet déjà alourdi d'un portrait triste et d'un masque mortuaire.

Avec l'émission du « 500 Pascal » venant en remplacement du « 500 Molière », la Banque de France termine le retrait de la série des billets en « nouveaux francs » mise en circulation dix ans plus tôt.

| | | | | | | |
|--------|--------------|----------|---------------------------|----|--------|-------|
| Papier | format en mm | 97 x 182 | force en g/m ² | 52 | nature | Ramie |
|--------|--------------|----------|---------------------------|----|--------|-------|

| | | |
|-----------------------|-------|--|
| Procédés d'impression | recto | Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette. |
| | verso | Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé). |

| | | |
|---------------|-------|--|
| Illustrations | recto | Portrait réalisé d'après le masque mortuaire de Blaise Pascal ; à gauche, le clocher de l'église Saint-Jacques de la Boucherie (aujourd'hui tour Saint-Jacques) à Paris et des maisons du XVII ^e siècle ; à droite, la cathédrale de Clermont-Ferrand (sans ses flèches construites au XIX ^e siècle) se profilant devant le puy de Dôme. |
| | verso | Portrait de Pascal à l'identique inversé du recto ; à gauche, le colombier de l'abbaye de Port-Royal au XVII ^e siècle et, à droite, sa chapelle. |

| | |
|-----------|--------------------------------|
| filigrane | Le masque mortuaire de Pascal. |
|-----------|--------------------------------|

| | |
|---------|---|
| Indices | Numéro (sur le billet ci-dessus : 94460), série (U.27), numéro de contrôle (066994460) et date de création (B.2-12-1971.B.) |
|---------|---|

| | |
|-------------|--|
| Signataires | Secrétaire général, contrôleur général, caissier général |
|-------------|--|

| | |
|------------|------------------|
| Conception | Banque de France |
|------------|------------------|

| | |
|-----------|--|
| Vignettes | Recto et verso dessinés par Lucien Fontanarosa |
|-----------|--|

| | |
|---------|--|
| Gravure | Recto gravées par Robert Armanelli (pour les couleurs) et Claude Durrens pour la taille-douce ; couleurs du verso par André Marliat ; filigrane par Michel Valentini, filigraniste de la Banque de France. |
|---------|--|

| | |
|-----------|------------------|
| Papeterie | Banque de France |
|-----------|------------------|

| | |
|------------|------------------|
| Impression | Banque de France |
|------------|------------------|

Quatre combinaisons de signataires

- | | |
|------------|---|
| Précisions | a) Hubert Morant - Gilbert Bouchet - Raoul Tondu |
| | b) Hubert Morant - Gilbert Bouchet - Pierre Vergnes |
| | c) Hubert Morant - Gilbert Bouchet - Jean-Jacques Tronche |
| | d) Pierre Strohl - Gilbert Bouchet - Jean-Jacques Tronche |

Type 1968 adapté 1976 (BDF197603)

Le mode de calcul du numéro de contrôle est modifié par le nouveau rang de la lettre W de l'alphabet (22^e rang et non plus le 25^e ; à partir de l'alphabet 64 daté du 4 novembre 1976).

Trois combinaisons de signataires :

- Pierre Strohl - Gilbert Bouchet - Jean-Jacques Tronche
- Pierre Strohl - Jean-Jacques Tronche – Bernard Dentaud
- Pierre Strohl – Denis Ferman – Bernard Dentaud

Type 1968 modifié 1987 (BDF198701)

Passage de l'impression typographique à l'impression offset-sec (changement progressif en cours de production des alphabets 262 à 269 : 262 K à Z, 263 J à Y, 264 H à X, 265 G à Z, 266 A à N, 267 E à U, 269 C à Z). Le billet perd légèrement de son relief tactile, notamment les filets d'encadrement des vignettes recto et verso.

Cinq combinaisons de signataires :

- Pierre Strohl – Denis Ferman – Bernard Dentaud
- Denis Ferman - Bernard Dentaud – André Charriau
Cas particulier : le caissier général Bernard Dentaud devient contrôleur général ; sa signature imprimée sur ce billet est légèrement modifiée (retrait du point final ; à partir de l'alphabet 270).
- Didier Bruneel – Bernard Dentaud – André Charriau
- Didier Bruneel – Jean Bonnardin – André Charriau
- Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Claude Vigier

Montant total autorisé en création (4 janvier 1968 – 25 août 1993)

516,250 milliards de francs, soit 1,0325 milliard de billets (413 alphabets de 2,5 millions de billets).

Nota : un alphabet = 25 séries de 100 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i »).

Lors de la création de la coupure, la Banque de France envisagea d'abord, pour le filigrane, une réserve blanche haute et rejoignant la marge de pourtour du billet. En 1967, elle rechercha à ajouter une importante difficulté technique : l'impression de l'ensemble de la coupure avec le procédé « taille-douce report » (procédé taille-douce traditionnel complexifié, par lequel l'image gravée en creux sur plaque métallique est transportée sur la feuille de papier au moyen d'un cylindre intermédiaire caoutchouté). Ce nouveau procédé donnait à chaque couleur un rendu visuel plus marqué et aux motifs principaux un effet optique et tactile de relief. Mais les résultats très satisfaisants en laboratoires de recherche ne trouvèrent pas d'application industrielle compatible avec les exigences de productivité et de coût.



Épreuves de création en « taille-douce report » sur papier non filigrané.